

Réponds aux questions suivantes.

- Les élections municipales ont lieu tous les
- Les élections présidentielles ont lieu tous les
- Qu'est-ce qu'une commune ?
- Que doit constituer un candidat avant les élections municipales ?
- Dans quel cas n'y a-t-il qu'un seul tour aux élections ?
- Lorsqu'une liste a remporté les élections municipales, que deviennent les personnes qui y figuraient ?
- Qui doivent-elles ensuite élire ?
- Combien de fois un maire peut-il se présenter de fois aux élections municipales ?
- De quoi le maire est-il le représentant ?
- Lorsqu'un projet est présenté au conseil municipal, que font les conseillers pour qu'il soit accepté ?
- Un maire peut-il avoir un métier en plus de sa fonction de maire ?
- Un maire peut-il exercer sa fonction en étant retraité ?
- Quel autre nom donne-t-on à la mairie d'une commune ?
- Dans les mairies, il existe différents services qui emploient des gens exerçant différents métiers. Peux-tu en citer quelques uns ?

Complète le texte suivant.

Pour avoir le droit de voter, il faut être (avoir au moins 18 ans) et être inscrit sur les listes, c'est-à-dire les listes sur lesquelles sont écrits tous les noms des qui ont le droit de voter.

L'élection se passe dans un, généralement installé dans une mairie ou une école. Chaque électeur doit aller dans celui qui est indiqué sur sa Dans chaque ville, le nombre dépend du nombre d'habitants.

Les personnes qui ne peuvent pas aller voter, par exemple parce qu'elles sont parties en vacances, ont le droit de faire une, c'est-à-dire autoriser quelqu'un d'autre à aller voter pour elles.

Le soir, quand le bureau de vote ferme, commence le, c'est-à-dire l'ouverture de toutes les enveloppes pour compter le nombre de que chaque candidat a obtenu. N'importe quel électeur qui sait lire et écrire peut dépouiller.

Certains ne sont pas valables. On dit alors qu'ils sont, C'est par exemple le cas quand quelqu'un a écrit sur le bulletin ou quand il a mis plusieurs bulletins dans l'enveloppe.

Un électeur peut décider de ne rien mettre dans l'enveloppe : on dit qu'il vote, c'est-à-dire pour personne. C'est une façon de dire qu'aucun ne lui plaît, mais qu'il s'intéresse quand même à l'élection.

Quand tous les bulletins ont été dépouillés, le président du bureau de vote annonce les

Dimanche, on vote ! (1jour 1actu n°265 / du 13 au 19 mars 2019)

Observe le poster, puis numérote dans l'ordre les différentes étapes du vote.

Étape	
	L'électeur se rend dans l'isoloir, car le vote est secret.
	Un organisateur du vote donne l'autorisation de voter.
	L'électeur signe la liste d'émargement et fait tamponner sa carte d'électeur.
	L'électeur présente sa carte d'identité et sa carte d'électeur.
	L'électeur met son bulletin dans l'urne.
	L'électeur prend une enveloppe et au moins deux bulletins de vote.

Que faut-il savoir sur le vote ? Pour chaque phrase, trace une croix dans la colonne « vrai » ou dans la colonne « faux ».

	VRAI	FAUX
Les élections servent à élire le maire.		
Les élections servent à élire le conseil municipal.		
C'est le conseil municipal qui va ensuite élire le maire.		
On peut voter dès 16 ans.		
Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.		
Seuls les citoyens français peuvent voter.		

Réponds aux questions suivantes.

À quelle heure les bureaux de vote sont-ils ouverts ?

Pourquoi faut-il obligatoirement prendre au moins 2 bulletins de vote ?

Pourquoi le vote est-il secret ?

Pourquoi est-il impossible de tricher ?

Que dit le président du bureau de vote, lorsque l'électeur a voté ?

Pourquoi est-il impossible qu'un électeur vote plusieurs fois ?

À quelle condition les enfants sont-ils admis dans le bureau de vote ?